

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule
(à fournir en 3 exemplaires)

Je, soussigné **FAYMONVILLE Alain**
demeurant à **Z.I. Schwarzenbach, 312 a, 4760 BULLANGE (BELGIQUE)** Tél. : **080/64.73.65**
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) : **ALS SERVICES**
Impasse du Renivet
38150 SALAISE SUR SANNE
la carrosserie suivante : **Plateau surbaissé (porte engin)**

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du services des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que :

- (1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.
- (1) le poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur.
Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le services des mines.
- (1) la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : **FAYMONVILLE**
Type : **STNZ - 4 U**
N° d'identification : **YA9TL469F00113545**
Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
Empattement : F = m
F' (5) = 9.008 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L : 14.88 m
Largeur l : 2.75 à 3.25 m
Surface L x l : 40.92 à 48.36 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = 1.30 m
Porte à faux arrière du véhicule : X = 0.92 m
Longueur des ferrures et charnières : 0.45 m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :
Y = 3.54 m
Porte à faux arrière utile : $X' = \frac{T}{2} Y =$ m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :
F' - Y = 5.468 m

— Poids total autorisé en charge : PTAC = 71000 kg
— Poids à vide du véhicule carrossé 13840 kg
PV = PC + M + Ca = kg
PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.
M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.
Ca : poids de la carrosserie vide et de ces équipements.
— Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque).
PV. AV = 2540 kg
— Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)
PV. AR = 11300 kg
— Poids du conducteur et des passagers :
p : 75 kg x (conducteur + passagers) = kg
— Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3)
(cas de cabine avancée) (1) : p. AV = p = kg
(cas de cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2p}{3}$ = kg
— Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3)
(cas de cabine avancée) (1) : p. AR = 0 kg
(cas de cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ = kg
— Chargement : Ch = PTAC - PV - p = 57160 kg

- (1) Barrer la mention inutile
- (2) Voir notice descriptive
- (3) Dans le cas de cabine " hors serie " p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré.
- (4) Joindre les tickets de pesée correspondants.
- (5) Distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière.